

transferts et les achats d'armes aussi transparents qu'il est prudent et pratique de le faire. La transparence accroît la confiance et est un gage de l'obligation que nous avons tous d'oeuvrer dans l'intérêt commun. C'est pourquoi le Canada a vigoureusement appuyé le travail du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les moyens de favoriser la transparence des transferts d'armes et pourquoi nous attendons avec grand intérêt de pouvoir étudier en détail son rapport. C'est également la raison pour laquelle nous sommes en faveur de l'idée que le plus grand nombre possible de pays fassent volontairement rapport aux Nations Unies de leurs dépenses militaires, de leurs achats d'armes et des transferts d'armes. Et c'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que cette année, pour la première fois, le Canada publiera un rapport annuel sur ses exportations de produits militaires.

En ce qui concerne les armements, il est évident qu'il y a l'aspect demande et l'aspect fourniture. Il est possible de prendre des mesures pour limiter les fournitures à des niveaux stables et prudents. Mais il faut également régler la question de la demande, et c'est pourquoi l'approche régionale à la question de la restauration de la confiance s'applique aussi dans ce cas-ci.

Finalement, M. le Président, le Canada est persuadé qu'on peut faire davantage pour veiller à ce que la capacité unique qu'ont les Nations Unies de fournir des forces de maintien de la paix dans les conflits régionaux reste réellement efficace. Je suis heureux que le Canada ait pu contribuer à insuffler une nouvelle vie au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, qui a présenté de nouvelles propositions à l'ONU en vue d'améliorer les activités actuelles de maintien de la paix et d'en préparer d'autres. Sa tâche n'est cependant pas terminée, et il faudra obtenir des engagements encore plus grands pour fournir aux Nations Unies la capacité et les ressources nécessaires à l'organisation d'opérations de maintien de la paix variées, rapides et couronnées de succès, que ce soit au Cambodge, en Amérique centrale, dans le Sahara occidental ou dans le Golfe persique.

Soulignons en particulier que le Canada appuierait une mesure des Nations Unies visant à obtenir de tous les pays membres une indication précise des troupes et de l'équipement qu'ils pourraient mettre à leur disposition pour de futures opérations de maintien de la paix. Selon nous, cela pourrait comprendre un inventaire des ressources civiles, notamment les forces de police, les spécialistes des communications et de la logistique, ainsi que des experts en processus électoral et des observateurs qui pourraient servir non seulement à maintenir la paix mais aussi à la préparer.